

DÉLIBÉRATION n° 2024/152

L'an deux mille vingt-quatre et le 06 décembre 2024 à 19 heures 30, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 29 novembre 2024, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Bernard PLANO, Maire.

Présents : Gisèle ROUILLON, Pierre DUMAINE, Carine VIDAL, Robert MONZANI, Françoise PIQUE, Jean-Marie DA BENTA, Cindy SIBE, Jean-Claude SUBIAS, Jean-Marc BABOU, Jean-Pierre CABOS, Patrice ABADIE, Marie-France RUFFAT, Jacqueline ALFONZO, Nicolas TOURON, Joël MANO, Sylvie ORTEGA, Laurent LAGES, Stéphanie NOGUES et Philippe RAISON.

Procurations : Pascal AUDIC à Robert MONZANI, Sandrine DURAN à Jean-Marie DA BENTA, Stéphanie LAGLEIZE à Nicolas TOURON, Ingrid Rouzard à Marie-France RUFFAT, Philippe LACOSTE à Laurent LAGES et Florence CLARENS à Gisèle ROUILLON.

Absents : Isabelle ORTE, Rony BARTHE et Frédéric SIBOUT

Secrétaire de séance : Pierre DUMAINE

OBJET : GRH - Modification du tableau des effectifs

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal qu'afin de pourvoir aux besoins des services et pour prendre en compte les modifications apportées dans les postes, il convient de modifier le tableau des effectifs de la façon suivante :

TITULAIRES

Filière Technique

Grade : Technicien

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2024	3	3
Au 01/09/2024	3	2
Au 16/12/2024	4	4

Grade : Agent de maîtrise

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2024	14	13
Au 15/12/2024	14	12
Au 16/12/2024	16	16

TITULAIRES

Filière Administrative

Grade : Attaché

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2024	3	2
Au 01/03/2024	3	1

Au 01/05/2024	3	2
Au 16/12/2024	3	3

Grade : Rédacteur

Tableau	Postes autorisés	Postes pourvus
Au 01/01/2024	0	0
Au 16/12/2024	2	2

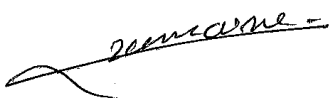
LE CONSEIL MUNICIPAL,

- le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité des voix,

DECIDE

➤ D'approuver la modification du tableau des effectifs.

Le secrétaire,



Pour copie conforme,
Le Maire,



Affiché le 11 décembre 2024